
Pour recevoir personnellement UCV-info, s'abonner [ici](#).



Séance d'information : Les communes et l'application de la nouvelle législation vaudoise sur la protection du patrimoine naturel et paysager

7 novembre 2024 – 8h30-16h – UNIL

Le nouveau règlement d'application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2024. Dès lors, l'UCV, en partenariat avec le Canton et l'UNIL, propose une journée d'information afin d'aider les communes vaudoises à mieux appréhender cette nouvelle réglementation.

A la suite de l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2023, de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), un certain nombre de précisions à son sujet étaient attendues avec impatience par les communes. L'attente est désormais terminée avec la parution récente du nouveau règlement d'application de la loi qui permet de préciser son application.

Cette journée d'information vous permettra de découvrir toutes les nouveautés en matière de protection du patrimoine naturel et paysager.

Intervenants

- Thierry Largey, Professeur associé, Docteur en droit, Licencié en biologie
- Equipe de la Direction générale de l'environnement (DGE), Division biodiversité et paysage

Public cible

Cette séance s'adresse à aux élu·es des exécutifs communaux mais également aux employé·es de l'administration communale ainsi qu'aux préfet·es.

Prix

25 CHF par personne.

Inscription

Participation sur inscription, en complétant le formulaire disponible sur le site de l'UNIL : <https://www.unil.ch/cedidac/inscription-environnement>. Délai d'inscription : 28 octobre 2024.

Nouvelle formation : Pionnier digital

20 et 21 mars 2025 - Vevey

L'évolution technologique représente souvent un grand défi, surtout pour les petites et moyennes communes. Le cours "Pionnier digital", proposé en collaboration avec l'association « Ma commune », vous permet d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour faire progresser votre commune dans le domaine de la numérisation. En deux jours, ce cours transmet les connaissances de base sur la

numérisation, comprend des trucs et astuces pour initier et gérer des projets avec succès et offre des opportunités d'échange d'expériences et de coaching de vos propres projets.

Descriptif

Dans le cadre de la transformation numérique, le cours se concentre non seulement sur les nouveaux outils et technologies, mais aussi sur le facteur humain.

Des thèmes tels que l'introduction à la transformation numérique, les changements dans l'administration, les défis et les solutions ainsi que les facteurs de succès pour la mise en œuvre de projets de numérisation seront abordés.

Le deuxième jour tourne autour de la cyberadministration, y compris un regard vers l'avenir avec des thèmes comme l'intelligence artificielle et les tendances. La formation traite de ce que signifie la numérisation de l'administration et se penche sur la cyberadministration et la collaboration entre les différents acteurs. Les instruments de promotion du développement régional en Suisse seront aussi abordés et des conseils pratiques seront prodigués pour profiter d'expériences et des bonnes pratiques.

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base sur la numérisation
- Recevoir de précieux conseils et astuces pour mener à bien et diriger des projets
- Savoir exprimer les besoins de sa commune dans le cadre d'un projet de transformation digitale
- Savoir convaincre dans le chemin de la transformation numérique
- Savoir faire appel aux ressources et réseaux existants pour ses projets
- Gérer les prestataires de manière directive
- Comprendre les défis de l'arrivée des outils d'intelligence artificielle dans l'activité communale

Intervenants

- M. Denis Morel, Chargé de cours, association "Ma commune"
- Dr Johan Rochel, Fondateur et Co-Directeur ethix, chercheur et chargé de cours EPFL et UZH
- Autres intervenants (à confirmer)

Public cible

Cette formation s'adresse aux employé·es de l'administration communale mais également aux élu·es communaux·ales. Elle est particulièrement destinée aux personnes chargées de faire progresser leur commune dans le domaine de la numérisation.

Dates

20 et 21 mars 2025 (sur deux jours)

Prix

- Membres UCV ou membres de l'ACS (Association des communes suisses) : CHF 700.-
- Non membres : CHF 890.-

Le prix est par personne et comprend les deux jours de formation, les deux repas de midi ainsi que le souper du premier soir.

Etant donné que les participants arrivent de différentes régions et peuvent passer la nuit sur place, le souper du premier jour du cours fait officiellement partie du cours. Il offre la possibilité d'échanger des idées avec d'autres représentants des communes dans une atmosphère détendue après une journée de formation passionnante.

Si vous souhaitez dormir à l'ASTRA Hôtel la nuit du 20 mars (prix de CHF 214.-, en sus de la formation), il convient de cocher cette option dans le formulaire d'inscription à la formation, ci-dessous.

Lieu et horaires

Lieu : ASTRA Hôtel - Place de la Gare 4, 1800 Vevey 1

Horaires jour 1 :

- 8h30 : accueil café-croissant
- 9h : début du cours
- Env. 17h : fin du cours
- Dès 17h30 : souper

Horaires jour 2 :

- 8h : accueil café-croissant
- 8h30 : début du cours
- Env. 16h30 : fin du cours

Inscriptions : ucv.ch/pionnier-digital

ACTUALITES

Magazine *Point CommUNE* !

Le dernier numéro vient de sortir ! Le thème principal est "Communes et sociétés locales".

Lecture en ligne sur ucv.ch/pointcommune

FORMATIONS

Prochaines formations

- [Compte du bilan - 26 septembre à Jongny](#)
- [Analyse et planification financières – 7 novembre à Jongny](#)
- [Communes et médias, mode d'emploi - 14 novembre à Jongny](#)

Voir le programme de toutes les formations sur ucv.ch/formations.
